

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Elus municipaux** : Gérard ZABATTA (Co-Président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire), Dominique BOUTIN GARCIA (conseillère municipale).

**Membres conseil de quartier** : Emmanuel GROLLEAU (Co-Président habitant), André ALBERT, Bernard BELKACEM, Christian BLANCHARD, Dominique BONNEAU, André CARDINEAU, Gérard DAVID, Catherine GAILLARD, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Clément HUBERT, Martine HUET, Nadine LACOMBE, Annie LIEBOT, Pierre-Yves MARAIS, Catherine MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Michel PRIMAULT, Dominique REBEYROL, Brigitte THOMAS.

**Excusés** : Dominique FOURNIER-CEDAT, Mélodie FRANCHETEAU, Josiane METAYER, Catherine TRANGER, Robin DEGREMONT (Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Ville de Niort).

**Agents Ville de Niort/CAN** : Manuel GASNIER (Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Ville de Niort), Sabrina RENAUD (Contrat Urbain de Cohésion Sociale – Communauté d'Agglomération de Niort), Marc MONNERIE (Vies Participatives – Ville de Niort).

**Autres intervenants** : Isabelle NAU (déléguée de la Préfète) et Céline AIRAUD (Atelier Santé Ville).

**Public** : 15 personnes.

• **Ouverture de la séance : 20h00**

G.ZABATTA souhaite une bonne année 2011 à l'ensemble du conseil et énumère l'ordre du jour :

- Point avec les équipes du Projet de rénovation Urbaine et Sociale (PRUS-Ville de Niort) et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS-Communauté d'Agglo de Niort),
- Présentation de l'Atelier Santé Ville  
(*Structure rattachée à l'Institut Régionale d'Education et de Prévention de la Santé*),
- Détermination des priorités 2011,
- Questions et informations diverses d'actualité.

**I. Point avec les équipes du PRUS-Ville de Niort et du CUCS-CAN**

× **« Projet de Rénovation Urbaine et Sociale » par Manuel GASNIER (Ville de Niort)**

M.GASNIER commence par revenir sur la réunion de concertation qui s'est tenue le mercredi 8 décembre, en présence de plusieurs acteurs du quartier. Au total, une quarantaine de personnes dont une trentaine d'habitants, deux commerçants, des associations (Vent d'Ouest, Cirque en Scène, La Chaloupe...), l'EHPAD des Côteaux de Ribray, l'école et les services petite enfance... Une carence reste néanmoins à noter en ce qui concerne la participation des habitants du parc social, relativement faible.

Cette première réunion a permis de repositionner les attentes et les préoccupations des usagers : stationnement, escalier, jardins partagés, éclairage, qualité du cheminement de Ribray... **Une date a été arrêtée pour la présentation de l'avant projet (AVP) : le jeudi 31 mars 2011, lors du conseil de quartier Tour Chabot/Gavacherie.**

La concertation autour de la réalisation de ce projet est définie en trois temps participatifs. Le premier temps s'est tenu, en présence de la maîtrise d'œuvre, le 8 décembre 2010. Le second temps sera la présentation de l'avant projet lors du conseil de quartier du 31 mars. M.GASNIER précise qu'il reste à définir le contenu du troisième temps participatif auprès des habitants. Ce troisième temps pourrait être mené à l'image des concertations ciblées sur le parc de la Tour Chabot et sur les jardins partagés du Clou Bouchet. La proposition est de retenir un ou plusieurs thèmes et de regarder comment il est possible de mobiliser les habitants via les associations, le conseil de quartier, le Centre Socioculturel...



Des pistes ont déjà été évoquées le 8 décembre :

- Les jardins partagés participatifs avec l'association *Vent d'Ouest*,
- Le skate-roller avec le *Centre Socioculturel du Parc*,
- Les aires de jeux avec le *conseil de quartier*,
- ...

D'ici le 31 mars, M.GASNIER précise que le PRUS va organiser des temps de rencontre avec les entités qui se sont fait connaître comme intéressées, dont les membres du conseil de quartier. L'enjeu pour le projet est d'apporter la meilleure réponse possible aux habitants qui ont exprimé des attentes à travers les diverses réunions de concertation et de mobiliser un maximum d'habitants et d'usagers autour de ces projets.

× **« Diagnostic en marchant » par Isabelle NAU (Préfecture des Deux Sèvres)**

Isabelle NAU, déléguée de la préfète, revient sur le diagnostic en marchant du 21 octobre 2010. Elle rappelle tout d'abord qu'un premier diagnostic s'est tenu un an plutôt, en novembre 2009. Ces deux diagnostics ont associé un groupe mixte composé d'une vingtaine de personnes dans chaque quartier : habitants, Centre Socioculturel, ville, CAN, Habitat Sud Deux-Sèvres...

Les objectifs généraux :

- Appréhender de manière partagée les améliorations et les avancées qui ont été apportées,
- Identifier les difficultés ou les freins rencontrés, ce qu'il reste à faire, les possibilités et les conditions de réussite en matière de GUP,
- Situer la contribution de la GUP à l'amélioration du cadre de vie et son rôle de levier au développement du lien social et de la participation des habitants.



Premier point clé identifié lors du diagnostic en marchant : la propreté. En effet, des améliorations significatives ont pu être constatées grâce au redéploiement des interventions mené depuis un an par la ville, couplé au nouveau dispositif de gestion des encombrants de la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN). Des adaptations restent à mener, notamment sur la gestion des abords des points d'apports volontaires. Second point identifié : les usages de déplacement des habitants et notamment, veiller à maintenir la continuité des cheminements.

Enfin, des domaines restent à investir ou à mieux prendre en compte. Il s'agit, entre autres, de la gestion des chantiers notamment sur le volet information aux riverains ou bien sur l'anticipation des nuisances et gênes, la communication d'ensemble menée lors du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale mais aussi la régulation de certains espaces comme le microsite de Tour Chabot/Gavacherie.

I.NAU conclue son propos en expliquant que le travail de coordination entre les acteurs (ville, CAN, HSDS), engagé dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité, s'est renforcé petit à petit et vise, demain, à être encore plus réactif face aux attentes des habitants.

× **« Contrat Urbain de Cohésion Sociale » par Sabrina RENAUD (CAN)**

**Rappel : qu'est-ce que le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) ?**

Dispositif de la Politique de la Ville piloté par l'Etat et la CAN, le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a été signé en mars 2007 par la Préfecture des Deux-Sèvres, la CAN, la Ville de Niort, la Région Poitou-Charentes, le Conseil général, la CAF, Habitat Sud Deux-Sèvres et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce document engage chaque partenaire à mettre en œuvre un projet urbain et social pour réduire les écarts de développement entre les territoires prioritaires (Clou-Bouchet et Tour Chabot-Gavacherie) et leur environnement.

A cette fin, 5 priorités sont définies :

- ⊗ Habitat/Cadre de vie,
- ⊗ Santé,
- ⊗ Parentalité/Réussite éducative,
- ⊗ Citoyenneté/Prévention de la délinquance,
- ⊗ Emploi/développement économique.

**3 orientations transversales**

- × La participation des habitants
- × La lutte contre les discriminations
- × La prise en compte de l'égalité hommes/femmes

Le CUCS accompagne les associations qui en ont fait la demande. Un outil fait référence dès lors pour identifier au mieux le projet et ses objectifs = le Dossier Unique de Subvention (DUS).

- Identification des personnes ressources,
- Présentation de votre association,
- Présentation et description de votre projet, avec une attention particulière aux moyens mis en œuvre pour toucher le public visé,
- Prise en compte des axes transversaux : la participation des habitants, l'égalité Femme/Homme et la lutte contre les discriminations.

S.RENAUD rappelle que plusieurs projets sont en cours sur les quartiers Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet. Ainsi, un travail de mémoire va être réalisé sur l'ancienne école Pagnol, rue des Équarts, car ce site va accueillir le siège de la CAN en 2012. De même, le projet d' « accueil multiservices » (ex laverie solidaire), mené par l'Association *Vivre Ensemble au Clou Bouchet*, est accompagné par le CUCS. Enfin, sur le quartier Tour Chabot/Gavacherie, les exemples de la création du local jeunes ou le spectacle « Traces de Vies » de l'association *La Chaloupe* peuvent être cités. Pour toute info complémentaire : <http://www.agglo-niort.fr/-Cohesion-sociale-> ou 05.49.78.32.68.64 (la plaquette de présentation du CUCS est jointe à ce compte-rendu).

## **II. Présentation de l'Atelier Santé Ville de Niort**

Céline AIRAUD, représentante de l'Atelier Santé Ville, explique que ce dispositif est rattaché à une association loi 1901 : l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS). Sa présentation, dans la foulée de celle du CUCS de la CAN, tombe bien. En effet, l'action de l'ASV s'inscrit dans l'une des cinq priorités du CUCS = le volet « Santé ». Le réseau des Instances Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé est national.

La mission principale de l'Atelier Santé Ville est de favoriser l'accès à l'information, à la prévention et aux soins de la population du quartier ZUS : mal-être des jeunes, contraception, nutrition et activité physique, isolement des personnes âgées, santé et parentalité, jardins... En 2007, un diagnostic santé a été mené sur les quartiers Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet. Résultat : près de 400 habitants ont reçu le questionnaire (partie quantitative), 10 familles ont été rencontrées en direct et environ 40 professionnels et bénévoles travaillant dans le quartier (partie qualitative). Différentes actions ont pu être ensuite menées auprès des habitants comme un atelier autour du thème de la « nutrition » par exemple. Plusieurs outils de communication existent et sont mis à disposition : site Internet de l'Atelier Santé Ville (agenda, répertoire des structures santé de Niort nommé « Orient'actions »), plaquettes d'information ou bien encore la lettre d'infos ASV.

L'Atelier Santé Ville se construit par et pour les riverains. Le slogan du dispositif est : « Donnez des idées à votre santé ». Céline AIRAUD prend l'exemple d'une opération réalisée dernièrement. Le but était d'aborder le thème des conduites addictives, notamment auprès des jeunes. Un conseiller de quartier demande où est situé le siège de l'Atelier Santé Ville ? Céline AIRAUD précise que le siège de l'association est place de la Brèche, dans le même bâtiment que l'Agora (centre d'écoute pour les jeunes et de planification familiale). Elle se déplace souvent sur demande et organise régulièrement des ateliers avec le CSC du Parc et le CSC de Part et d'Autre. Malheureusement, pour l'instant, il n'existe pas de permanences fixes dans les quartiers ZUS de Niort. Une conseillère de quartier aborde le thème des défibrillateurs dans les lieux publics. Est-ce que Niort est suffisamment doté de ce côté-là ? Des membres du CSC du Parc rebondissent sur l'occasion pour faire remarquer qu'il n'existe pas de défibrillateur dans le bâtiment du CSC et que cette question sera abordée lors de la prochaine réunion du CSC du Parc.



### **IREPS : Céline AIRAUD**

10 bis, Avenue Bujault (Place de la Brèche)

3ème étage, au fond du couloir

05-49-28-30-25

[celine.airaud@educationsante-pch.org](mailto:celine.airaud@educationsante-pch.org)

[www.ateliersantevilleniort.fr](http://www.ateliersantevilleniort.fr)

### III. Détermination des priorités 2011

Avant d'aborder les projets et priorités pour 2011, les Co-Présidents du conseil de quartier proposent de dresser le bilan en ce qui concerne les crédits d'investissement et de fonctionnement de l'année écoulée.

#### **Bilan – crédits d'investissement 2010**

<b>Signalétiques quartier de la Gavacherie</b>	<b>15 000 €</b>
<b>Espace Vert rue des Grands Champs</b>	<b>53 000 €</b>
<b>Aménagement rue Viollet Le Duc</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Passages piétons rue des Grands Champs</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Cabane à vélos – école Pérochon</b> <i>Validation lors du bureau du 16.11.10</i>	<b>3 000 €</b>
<b>Sécurisation passerelle Coulée Verte</b> <i>Validation lors du bureau du 16.11.10</i>	<b>12 000 €</b>
<b>TOTAL au 31.12.10</b>	<b>100 000 €</b>

#### **Bilan – crédits de fonctionnement 2010**

<b>« La Peau des Arbres » - Téciverdi</b>	<b>3 000 €</b>
<b>« Traces de Vies » - Théâtre de la Chaloupe</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Inter - quartiers (formation, assemblée plénière...)</b>	<b>5 000 €</b>
<b>Festivités de Noël – CSC du Parc</b>	<b>2 800 €</b>
<b>TOTAL au 31.12.10</b>	<b>22 800 €</b>

Toutes les fiches bleues sont traitées, ou sont en passe de l'être, sauf deux demandes :

### **La liaison Coulée Verte par l'arrière du Parc des Expositions - continuité piétonne**

- *La proposition du conseil de quartier Tour Chabot/Gavacherie est actuellement étudiée par les services de la ville de Niort. La continuité de la Coulée Verte, à cet endroit du parcours, manque en effet de lisibilité.*

### **La sécurisation de la rue de Comporté (à l'arrière de la poste)**

- *Le bureau d'études de la ville de Niort est prêt à rencontrer des représentants du conseil de quartier, sous forme d'un groupe de travail, pour avancer sur ce projet d'aménagement au cours de l'année 2011. Les Co-Présidents proposent aux personnes intéressées de s'inscrire dans le groupe de travail : Dominique BONNEAU, Michel PRIMAULT, Jean GUENARD, Gérard DAVID, Catherine MARAIS et Bernard MONTAIGNE. A noter qu'une première réunion du groupe de travail a été calée le mardi 08.02, à 18h30, à la mairie de quartier.*

### Propositions de fiches bleues :

- Signalétique « espaces chiens » pour le canisite de la place de la commune de Paris.  
Les conseillers de quartier ne sont pas convaincus par la pose d'une signalétique. Ils rappellent qu'un tel dispositif existe à Du Guesclin avec des résultats plus que décevants. Les conseillers de quartier préfèrent travailler sur la sensibilisation auprès des maîtres.
- Liaison Chemin des Côteaux de Ribray – Allée du Clos de Ribray  
Cette proposition intéresse le conseil de quartier car la liaison piétonne en question permettrait de relier le quartier jusqu'au pont de la Chamoiserie, donc jusqu'au centre ville. Au niveau « technique », de gros doutes subsistent néanmoins car des parcelles privées sont sur le parcours qui, en plus, est situé en bord de falaise.

[Signature d'une fiche bleue.](#)

Une demande supplémentaire est faite concernant la rue des Marais, plus précisément sur la section entre l'avenue de l'Espérance et le boulevard Willy Brandt. Selon plusieurs conseillers de quartier, également riverains de la rue en question, la municipalité aurait promis de réaliser des études d'aménagement afin de réduire la vitesse sur cet axe important du quartier. A noter que le conseil de quartier de Saint Liguairie a également la volonté de travailler sur la rue des Marais.

[Signature d'une fiche bleue.](#)

#### **IV. Questions et informations diverses d'actualité**

##### **❖ Proposition de la régie voirie**

La régie voirie de la ville propose que les Conseils de quartier de Niort soient à l'origine du recensement des rues à rénover et à entretenir dans les quartiers pour lancer ces travaux dès 2011. La méthodologie est la suivante : il suffit de rédiger la liste des rues en définissant des priorités d'intervention. Il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces rues seront traitées sauf contraintes éventuelles (si des travaux de réseaux, d'accessibilité, d'éclairage, etc. sont déjà programmés).

##### **❖ Réunion sur le devenir du site du Moulin de Comporté.**

Cette réunion, en présence des riverains, a été reportée au second semestre 2011.

##### **❖ Vœux de Madame Le Maire – Samedi 22 janvier -11h à Noron**



##### **❖ Assemblée plénière des conseils de quartier du samedi 20 novembre**

Retour positif de la part des personnes présentes.

Suivi des discussions et des échanges au sein du Comité Consultatif Inter-Quartiers (CCIQ).

##### **❖ Ateliers Participatifs Agenda 21**

Direction Agenda 21 de la ville de Niort

Tél. 05.49.78.75.93

- 4 février à 20h : « Etre solidaire à Niort »
- 5 février à 9h : « Rendre Niort attractive »
- 9 février à 20h : « Vivre éco-responsable à Niort »
- 11 février à 20h : « Cultiver le cadre de vie niortais »
- 12 février à 9h : « Tous impliqués dans l'Agenda 21 »





### ❖ Commissions inter-quartiers

Relance de la commission « vélo et pistes cyclables »

Création de la commission « mémoire et patrimoine industriel »

### ❖ Les prochains bureaux et conseils de quartier

- Bureau TCG = Mercredi 9 février 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil TCG = Jeudi 31 mars 2011 – 20h00 – CSC du Parc
- Bureau TCG = Mardi 3 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- Conseil TCG = Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2011 – 20h00 – CSC du Parc

*Un conseiller de quartier prend la parole en fin de conseil pour faire remarquer que la décision de fermeture du groupe scolaire Langevin-Wallon n'a pas été intégrée à l'ordre du jour du conseil de quartier. Pourquoi ? Le Co-Président élu répond à la question en rappelant qu'une réunion spécifique s'est déroulée le jeudi 16.12.10, en présence de Madame Le Maire, pour aborder le sujet. Les parents d'élèves de Langevin-Wallon, de Pérochon, de Zola et de Jean ZAY, ainsi que les conseillers de quartier Tour Chabot/Gavacherie et du Clou Bouchet, ont été invités à cette réunion qui s'est tenue au CSC du Parc. C'est d'ailleurs pour cette raison que le conseil de quartier Tour Chabot/Gavacherie, initialement prévu le jeudi 09.12.10, a été décalé en début d'année 2011.*

Fin de la réunion à 23h30